



VIURE AL FAGET

Bulletin d'informations

N° 43 Janvier 2013

Tout le conseil municipal et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2013.

Qu'elle vous apporte sa part de bonheur, de santé et de réussite.

Bonne Année 2013 à Tous.

Francis Calmettes



N
O
E
L



Cette année encore le père Noël était au rendez-vous. Il n'a pas oublié les quarante petits fagétos de 0 à 12 ans venus dans la salle polyvalente pour l'embrasser. Un spectacle original leur a été proposé : à partir d'un conte de Claude Ponti, un auteur-illustrateur réputé en littérature jeunesse, apprécié pour ses jeux de mots aussi bien que pour ses créations d'expressions poétiques et imaginaires. Les deux comédiennes bien connues des fagétos (Florence et Cassou) ont fait vivre des marionnettes colorées pour le plus grand plaisir de tous, des grands-parents, aux petits bouts de chou, tous ont apprécié le spectacle. Bravo aux comédiennes, au metteur en scène, à l'éclairagiste aux fabricants des marionnettes. Le père Noël du 24 décembre au soir pourrait déposer le livre de Claude Ponti « Sur l'île des Zertes » (édition l'école des loisirs) au pied du sapin pour retrouver Jules le Zerte, Diouc le clou et Martabaff le vilain marteau... Le goûter, les crêpes sont un moment chaleureux et convivial offert par la municipalité et les associations « Compagnons de la Mémoire » et « Fils d'Argent ».

Goûter communal des aînés

Après les vœux de Danièle Fabre (adjoint au Maire), les élus, leurs compagnes, les membres du CCAS, les employés municipaux ont servi le goûter qui a permis à chacun de commencer cette nouvelle année avec le sourire. Les absents n'ont pas été oubliés, le portage à domicile de la galette par les élus leur a permis d'être de la fête.



S.I.V.O.M

A tour de rôle une commune accueille le personnel du SIVOM pour les vœux, cette année la commune de Loubens Lauragais est à l'honneur. Le président, Francis Calmettes, les Maires, les délégués des communes adhérentes (Loubens, Francarville, Vendine, Le Faget, pour les écoles et Auriac sur Vendinelle pour le centre de loisirs) mettent en avant la qualité et l'importance de nos structures en milieu rural. Un petit cadeau pour fêter la rentrée dans l'année 2013 a été offert à chacun.



Compagnons de la mémoire

L'assemblée générale des « Compagnons de la Mémoire » s'est tenue le dimanche 27 janvier 2013. Près d'une trentaine d'adhérents s'était rassemblée dans la salle des associations. Après les vœux, les remerciements du Président et son rapport moral, la secrétaire a rappelé dans le détail le déroulement des activités tout au long de l'année : Les trois commémorations en insistant sur celle du 19 mars 1962 qui marquait le 50^{ème} anniversaire du « Cessez-le-Feu en Algérie », et les animations auprès des enfants que ce soit la course aux œufs de Pâques ou la fête et le goûter de Noël. Le n°5 de la « Gazette » a été distribué, il parle à nouveau de notre patrimoine du Faget et relate un fait divers de décembre 1922. Le trésorier a distribué et commenté les comptes et les résultats de 2012, résultats positifs qui permettent de passer aux projets pour 2013 avec trois « thé dansant » prévus pour cette année et trois concerts musicaux pour les commémorations au lieu de deux habituels. Le bureau est réélu à l'unanimité madame Nathalie Burie fait son entrée au Conseil d'Administration. L'adhésion reste inchangée à 10 €, elle permet une réduction substantielle sur les trois repas conviviaux qui terminent chaque commémoration.



**Rappel: 17 février 14 h 30 Thé dansant avec:
« LES COMPAGNONS »**

INFO

Il est rappelé à tous ceux qui auront leur 16 ans cette année 2013 de venir se faire recenser à la Mairie. Cette inscription doit avoir lieu au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Ce recensement est indispensable pour l'obtention de concours ou examen public (baccalauréat, permis de conduire, CAP, BEP) et inscription sur les listes électorales, pour effectuer la Journée d'Appel à la Préparation à la Défense.

JOUR DE L'AN

Ce réveillon du 31 décembre 2012 organisé par le Comité des Fêtes du Faget ressemble aux précédents. Un apéritif et un repas copieux, le tout arrosé avec modération, de la musique, des danses pour tous, des cotillons... , et toujours et sans modération la bonne ambiance des retrouvailles de fin d'année.

A travers ce réveillon et en regardant les photos des années passées, on voit que les enfants du Faget grandissent, les adultes eux aussi et que malgré tout c'est toujours avec un grand plaisir qu'à minuit tout ce petit monde se souhaite une bonne année 2013.

Et n'oubliez pas! à l'année prochaine même lieu et même heure.



Repas de Noël des fils d'argent

Ce fut un vrai repas de « Réveillon », succulent, fin et peut-être même un peu trop riche !!! Mais pour une fois, nos anciens avaient laissé leur pilulier et leurs interdits à la maison, ils se sont faits plaisir et se sont régalés. Ceux qui hélas n'ont pas pu se déplacer n'ont pas été oubliés et c'est avec plaisir qu'ils ont vu un « Père Noël » leur apporter un plateau garni des mets gourmands. Un après midi convivial autour des jeux, des chants...de quoi faire oublier les petites douleurs.

Fils d'Argent



Nos peines



Maria Scantamburlo née Gasparini a vu le jour le 8 juillet 1910 en Italie. Elle arrive en France à l'âge de 16 ans pour rejoindre une partie de sa famille déjà installée sur notre commune au Château. L'année suivante toute la famille part s'installer à la ferme d'En Manard chez Monsieur Calmettes.

Maria est alors placée chez une commerçante à Lavarur en 1933, elle y rencontre Joseph Scantamburlo et se marient, de cette union naquit trois enfants: Gilbert, René, Odile. Le couple part ensuite s'installer à Puylaurens puis à Viviers les Lavarur en 1945. La famille reviendra en 1952 au Faget à la ferme de La Maurel chez Monsieur Vergnes Roger. Elle y passera plus de 60 ans entourée de sa famille. Elle est décédée le 9 janvier 2013 à l'âge de 102 ans.

Toutes nos condoléances à toute sa famille à ses enfants et en particulier à Gilles son petit-fils adjoint au Maire.

Ce document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013.

Désormais, l'enfant qu'il soit accompagné ou non peut voyager à l'étranger avec :

- ▶ soit sa carte nationale d'identité en cours de validité (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).
- ▶ soit son passeport en cours de validité (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).
- ▶ soit son passeport accompagné d'un visa (pour les autres pays).



ATTENTION: si l'enfant voyage avec un seul des parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les travaux de l'assainissement collectif ont commencé en mars 2012 par la tranche ferme au niveau de la zone d'activités de la Pousaraque. La remontée vers le village s'est effectuée avec plus ou moins de difficultés (pente du terrain et présence de roche). Profitant de l'occasion et en partenariat avec le syndicat des eaux les vieilles conduites d'eau potable (fonte et plomb) ont été changées dans la rue du Vinaigre et sur une partie sur la Place. Dans certaines zones les travaux sont suspendus pour diverses raisons (passage d'un géomètre pour matérialiser les limites, négociations avec les riverains pour passage en terrain privé). La commune et donc ses habitants remercie tous les propriétaires qui par leur compréhension de l'utilité publique d'un tel projet ont permis de passer les réseaux sur leur terrain. En mai 2012 nous avons reçu l'accord du Conseil Général pour la subvention de la deuxième tranche des travaux. Nous pourrions donc réaliser le projet en presque totalité. La station d'épuration (technique des roseaux) est en cours de réalisation. Suite au mauvais temps le chantier a connu une période d'inactivité mais à l'arrivée des beaux jours l'entreprise CE-GETP et DUBREUILH va reprendre le projet. Les premiers branchements opérationnels seront mis en service courant 2013, pensez déjà à planifier vos futurs travaux. Nous vous tiendrons au courant de l'avancé des travaux.



Passage des réseaux Rue du Vinaigre



Station d'épuration composée de deux bassins